

FATWÂ

Cheikh Sâlih Al-Fawzân

Donner l'aumône au pauvre qui s'adonne aux drogues ?



La question suivante fut posée au grand savant Cheikh Sâlih Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

« Un homme est pauvre et il est accusé de consommer des drogues. M'est-il permis de lui donner une aumône en sachant que c'est quelqu'un qui prie ? ».

La réponse du cheikh qu'Allah le préserve :

« La réponse : Tu lui donnes l'aumône mais tu le conseilles en même temps. Tu lui dis : "Ne dépense pas cela dans l'achat de drogues, je ne te permets pas cela. Tu ne le dépenses que pour tes besoins et ta pauvreté et tes enfants ».

Source : <http://www.alfawzan.af.org.sa/ar/node/16162>

Traduit le 19 septembre 2017 par Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân

www.spfbirmingham.com

Twitter : @mehdimaghribi